



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)

PARIS, LE VENDREDI 11 JANVIER 2013

RAPPORT MORAL 2012

CHERS AMIS PECHEURS, MEMBRES ACTIFS DE NOTRE AAPPMA UPP ET AUTRES MEMBRES,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat effectué au cours de l'année 2012.

Bonne année 2012 ! qui comme l'an dernier et avec progressions, cette année passée a été fructueuse à beaucoup de points de vue, nombre de cartes, manifestations, subvention pour matériel, finances, etc...

1. Explications :

- les cartes vendues « papier » ont été stables en légère progression, mais l'augmentation des ventes par internet a été significatif, ce qui globalement fait une augmentation de 33% de nos ventes de cartes. Ce phénomène est dû, à notre avis à plusieurs facteurs bénéfiques, Internet, manifestations, communication, etc.. ; de plus nous avons fait pêcher un nombre d'enfants (env. 119) avec des « pass » à 1 € dans des parties de pêche ; d'autres organisations ont généré également des sorties/concours sur notre lot La Seine à Paris intra-muros, générant des cartes journalières.
- Les manifestations ont été nombreuses, variées et suivies ; outre les parties de pêche de chaque dernier samedi des mois non-froids, Handipêche , Alevinage annuel avec participation d'enfants du 16°, nous avons organisé et/ou participé : l'Ouverture du brochet, le Festival de l'Oh !, la Fête de la pêche avec barnums et animations diverses, Destination Nature Paris 15°, Paris-Plage en individuel, etc... avec des passages en télévision (FR3 et autres)
- Pour l'organisation de fêtes, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne nous a accordé une subvention de 1.500 €. De même Climespace ; nous a accordé une modeste subvention de 300 € ; nous en étions preneurs évidemment.
- L'aspect financier découle de ce qui précède en plus de recettes gonflées (EHGO) : le résultat est positif (1836.84 soit 1.5 fois le résultat de l'an passé) Cela nous fera un pécule (8303.96 €, soit 1.3 celui de l'an passé) que nous essaierons de reconduire , faire fructifier et utiliser au mieux ; ce « matelas est important à avoir en trésorerie car nous nous rendons compte que c'est le dernier mois de l'an que nous réalisons nos grosses recettes, alors que tout au long de l'année , nous entrons et sortons nos finances pour nos actions de plus en plus nombreuses et coûteuses. A noter que si avons fait une Fête de la Pêche le premier dimanche de juin, ce l'est sur nos fonds courants et ...que nous attendons de la FNPF une subvention qui, si elle vient enfin en 2013 sera considérée comme un supplément de bénéfice 212 bien que non comptabilisé à ce titre .
- Bref, continuons sur cette lancée
- Nous poursuivons notre rapport moral :

2. L'**Assemblée Générale ordinaire annuelle concernant 2011** s'est tenue le 28 janvier 2012. Les **Bureaux** et **Conseils d'Administration** se sont tenus tous les mois, tant au Siège Social que lors des parties de pêche (mensuelles pendant les mois non-froids).

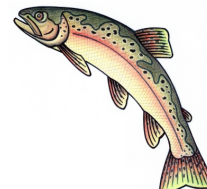
3. Les **parties de pêche** se sont tenues en Seine parisienne Quai de La Tournelle le matin quasi tous les 2 mois (derniers samedis des mois impairs) et en autres lieux (le soir) les autres mois pairs (derniers samedis des mois pairs). Philippe Picard notre Secrétaire a été **présent** tout le long de l'année (sauf avril et mai), faisant sa partie de pêche tous les jours des mois non-froids et tous les dimanches des mêmes mois (rive droite entre Pont-Neuf et Passerelle des Arts) et nous l'avons fait savoir aux nombreux membres de l'UPP, demandeurs, journalistes, parisiens et autres. **Présence**

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



4. **personnelle aussi et actions de notre Vice-Président-Trésorier sur les quais, fréquentes. Inspections fréquentes et présence de notre garde-pêche Francis Busquet ; voir ci-après**

Les **contrôles** de pêche ont été faits par le garde-pêche Francis BUSQUET, assermenté depuis octobre 2010 et la police du 4° (dont un de nos membres), ainsi que par Philippe ; ils ont contrôlé deux centaines de pêcheurs ???? (). Un grand concours de pêche « **Carnassiers** » ont été organisées en octobre 2012 sur la Seine par FTF Open-Street de Paris ; à noter que nous avons demandé une participation de 1 € par pêcheur, sans suite à ce jour; Forum Pêche en Seine (FPS) nous a apporté son concours à la Fête de la pêche(dotation au SMURde Paris. Les manifestations que nous avons par ailleurs organisées ont fait l'objet de paragraphes précédents et ont été fructueuses auprès des enfants, des plus jeunes (grâce aux « pass » à 1 € qui permettent de pêcher un jour dit en un lieu dit : celui de la manifestation) et des parents et adultes ! cette année doublement des passes dont 119 ont été délivrés !

5. **Site Internet** : la FPPMA 75/92/93/94 a un Site et nous y avons notre place comme les autres AAPPMA des 4 départements 75/92/93/94 ; il se nomme www.fppma75.fr . Nous avons maintenant notre propre site : voilà qui est fait : merci Julien Bénard-Capelle ; allez le voir : www.pecheursdeparis.fr . Pour nous écrire l'e.mail est info@pecheursdeparis.fr
6. **Achats en ligne par internet** : l'EHGO avait monté ce site pour permettre l'achat de cartes en ligne. Comme nous vous l'avons dit, expérience fructueuse ; à telle enseigne que la Fédération Nationale de la Pêche en France FNPF a repris l'idée à son compte Voyez www.cartedepeche.fr ... et achetez votre carte dès maintenant. De plus nous pourrions aussi nous-même éditer des cartes de pêche internet en qualité de « détaillant » (en plus bien sur des cartes « papier »). L'idée est en place et sera opérationnelle..
7. **Participations** tout au long de l'année de plusieurs membres du Bureau de l'UPP à divers colloques concernant la Seine (**AESN** : Agence de l'eau Seine-Normandie) et son Bassin (Directive Européenne dans le cadre de l'Agence de Bassin Seine-Normandie), **La Seine en Partage**, **CoDERST 75** (où sont désignés C.Chollet titulaire et L. Pottier suppléant; les séances se tiennent généralement à la Préfecture de Police de Paris),.
8. Relations très suivies évidemment avec la **Fédération Interdépartementale des AAPPMA 75/92/93/94** (Assemblées générales, Conseils d'Administration, réunions extérieures, suivis hebdomadaires si ce n'est quotidien, etc...) où le président de l'UPP est membre du Bureau en qualité de **Secrétaire et membre de commissions**; rappelons que la Fédé nous envoie automatiquement les demandeurs, pêcheurs, journalistes et autres étudiants qui s'adressent à elle, pour tout ce qui concerne la pêche, l'eau, l'environnement à Paris. Liaison avec la Fédération des Chemins de Fer pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et de la Nature **FNCF** (P.Picard). Liaison avec la Fédération Nationale de la Pêche en France (**FNPF**), notre organisation de tutelle après la FPPMA. Nous participons aux réunions de l'International Fario Club (**IFC**). Des **pêches scientifiques** ont eu lieu à plusieurs reprises sur notre lot, notamment fin juillet.
9. **Région I-de-F, Mairie de Paris, Mairies d'arrondissements, Maison des Associations du 16°** où se tiennent nos A.G. et où nous avons un casier et une boîte aux lettres. Nous sommes aussi invités au Pavillon de l'Arsenal (**Mairie de Paris**). Nous vous avons dit que le Maire de Paris veut reconquérir certaines **Berges de la Seine dans Paris intra-muros**. Elle s'attache à promouvoir les Canaux Parisiens et la qualité de l'eau (potable et non potable) à ce titre nous sommes (C.Chollet) membre de l'Observatoire de l'Eau) .
10. **Concours** : Une manifestation reprise en 2008, continuée depuis : le Concours **UPP-Handipêche France** qui depuis le début de ce siècle était institué et avait été, faute de moyens, abandonné entre 2005 et 2007. Ce Concours s'est déroulé Quai de La Tournelle le vendredi 8 juin 2012 matin ; la remise des prix d'UPP et coupes (fournies par Mairie de Paris et Handipêche) a été faite. En 2013, la date retenue vous sera donnée ultérieurement si tant est que Handipêche veuille continuer à pêcher Quai de La Tournelle de moins en moins propice à la non-bredouille ! Certes nous devrions faire d'autres concours....dotés de prix ; pour l'instant, le nerf de la guerre et surtout le temps des bénévoles sont à fournir !, mais que ceux intéressés se joignent à nous pour promouvoir ce sujet en Seine, nous les soutiendrons, ceci est un **appel (rappel)**.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - **Site** : www.pecheursdeparis.fr
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



11. L' **alevinage de brochetons de l'année** a eu lieu le 26 novembre 2012 en 3 lieux : Face à la Tour Eiffel à Paris 16° avec la participation de FR3 et d'un journaliste très intéressé par nos actions et qui en redemande !; à Paris 1^{er}. au Port de la Concorde ; à Paris 4° au droit du Pont Marie au milieu de l'Ile-Saint-Louis et à la Baignade aux Chiens. Ce jour-là 220 kg. de brochetons ont été lâchés (660 brochetons environ).
12. **Médias nous ayant questionnés sur les quais et diffusions**: Notre Secrétaire Philippe Picard a été filmé et interrogé à la radio et la télévision de nombreuses fois, ainsi que par la presse-papier tout au long de l'année et notamment dans les premiers jours de Paris-Plage. Nous avons été interrogés de nombreuses fois par des étudiants journalistes ou de Sciences-Pô section Environnement Nous n'avons pas à chaque fois les retours de ce que nous exprimons et de ce qui est diffusé, ceci est une litote !
13. **Ports de Paris** : sans vouloir épiloguer longuement sur ce sujet, nous dirons que nous avons eu qq. difficultés, réglées certes. Il s'avère qu'un changement de personnel vient d'avoir lieu. Nous allons reprendre contact, notamment pour Handipêche, la FETE de la Peche, etc...
14. **Les prochaines manifestations** se feront aux dates connues à ce jour suivantes :
 - 1^{er}. mai 2013 : ouverture du brochet, donc du carnassier à la Baignade aux Chiens paris 4°
 - Samedi 25 et dimanche 26 mai 2013 Festival de l'OH ! Quai de Bercy
 - Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2013 Promopêche et FETE de la Pêche Quai de Grenelle ou de La Tournelle..
 - Vendredi 14 juin :Handipêche probablement Quai Malaquais
 - Fin septembre vers la Tour Eiffel : International Fario Club à définir
 - Les derniers samedis de juin, septembre, octobre et novembre : sorties de pêche.
15. **EHGO (Entente Halieutique du Grand-Ouest), en réciprocité avec le CHI**: rappelons que l'affiliation dès 2007 à l'EHGO par le canal de notre Fédé. avait été parfaitement saluée. Les ventes EHGO progressent largement, ainsi que les ristournes EHGO à la FPPMA puis à nous UPP. Tout va bien.
16. **Pêche à la Carpe de nuit** : il en est rappelé l'autorisation à l'Ile Saint-Louis (tout autour) Paris 4°.
17. Il est indiqué que notre bail (**Amodiation de pêche de la Seine dans Paris intra-muros**) a été renouvelé pour cinq ans à compter du 1^{er}.janvier 2012 jusqu'au 31/12/2016. De nouvelles spécifications (Cahier des Charges notamment article 7) ont été prises par Décret courant 2011 pour le nouveau bail. A noter qu'un abattement de 80% a été fait sur notre insistance car la consommation de poisson est interdite par Arrêté Préfectoral de juin 2010.
18. Les projets sont ceux de 2012 (bons et nombreux) et une Fête de la Pêche est prévue avec une grande organisation nationale. Nous vous en dirons plus dès que les faits seront détaillés. Nous avons joint à ce Rapport Moral 2012 un état de nos Manifestations/Réunions, etc... 2012. L'an prochain nous ajusterons ce même calendrier en fonction des vrais dates, pas toutes connues à ce jour.
19. Un dernier point sur les succès de l'année : comme vous le savez, notre AAPPMA UPP est agréée au titre du Code de l'Environnement (articles L 434-3 à L434-5 et R 434-25 & R434-37) Au titre du même code vos président et trésorier sont agréés par la Préfecture de Paris. Compte tenu des nouvelles lois dites « NKM » et leurs décrets d'application, nous avons demandé en 2012 un autre Agrément et allons demander notre Habilitation en 2013, ce qui nous permettra d'intervenir dans différentes organisations, commissions, etc... notamment le Coderst, ce qui jusqu'à présent n'était pas obligatoire. Nous avons le plaisir de voue indiquer que nous venons d'obtenir en ce début janvier 2013 l'Agrément espéré ; il nous reste à faire le 2° pas, l'Habilitation ! Administration, papiers, temps passé bénévole !
20. Nous vous proposons de changer de siège social pour différentes raisons et vous proposons de le mettre, avec leur accord déjà obtenu, à la Maison des Associations du 16° au 14, avenue Renè Boylesve PARIS 16° où nous tenons toutes nos Assemblées Générales.
21. Après un quasi arrêt en **2006**, le redémarrage de l'UPP en **2007**, de progression **en 2008**, décrue légère en **2009** , stabilisation en **2010**, puis nettes progressions en **2011 et 2012!**

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
 Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
 E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



22. Donnons ci-après nos effectifs :
- | | |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| Membres actifs (Majeurs, Mineurs, Femmes) : | 283 |
| Autres membres (Découverte Mineurs, Jour, Vacances) : <u>108</u> | |
| Total des membres (hors pass) | 391 |
| Pass (Mineurs essentiellement) | 119 |

Total des Cotisants 510

23. Rappelons que l'UPP dans l'entre-deux-guerres a été, nous a-t-on dit une des plus importantes Associations de pêche, peut-être même de France avec plusieurs milliers d'adhérents. Elle est probablement une des plus anciennes de France (1891), 120 ans en 2011. Actuellement la Fédé 75/92/93/94 accueille 6 milliers d'adhérents avec sa vingtaine d'AAPPMA. Notre chemin est donc long pour grandir à nouveau! Nous avons retroussé nos manches et sommes les seuls à progresser autant, malgré la désaffection nationale lente pour la pêche. Pourvu que cela dure !
24. **L'avenir 2013 est de conforter** nos actions nombreuses et fructueuses, en restant vigilants. Du travail, de la présence, du terrain, de la communication, encore et encore.

BONNE ANNEE 2013 ET DE BELLES BOURRICHERS

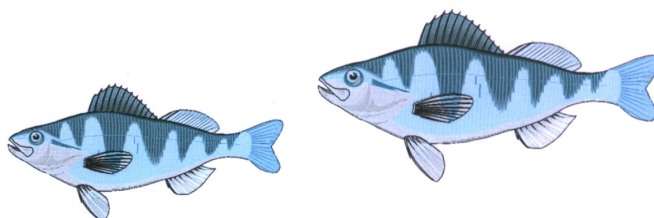
Christian CHOLLET, Président UPP et Secrétaire FPPMA 75/92/93/94

Louis POTTIER Vice-Président & Trésorier UPP

Philippe PICARD Secrétaire UPP

Envoyé en e.mail et par courrier restreint; il sera remis en séance le jour de l'Assemblée Générale pour ceux qui y seront présents et qui ne l'auraient eu.

Pièce jointe : **CALENDRIER ET PROGRAMME de l'UPP 2012**



Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
 Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
 E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E